

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 13 novembre 2023

OBJET :

**Rapport annuel 2022 de la Métropole du Grand Nancy
sur le prix et la qualité des services publics d'eau et
d'assainissement**

Rapporteur : MME MALARY
Délibération n°15

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le rapporteur rappelle aux membres du Conseil municipal que conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (L 2224-5 et D 2224-1 à 5), le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement doit être présenté au Conseil de la Métropole du Grand Nancy et transmis à l'ensemble des Communes membres pour communication aux Conseils municipaux respectifs.

Le document ci-annexé prend en compte les aspects techniques, les aspects financiers qui découlent de la gestion du service de l'eau et de l'assainissement, les annexes comprenant la note sur les données relatives à la qualité des eaux distribuées et l'état de la dette et remboursement aux communes et organismes non financiers en cours d'exécution.

Depuis le 31 décembre 1995, la Métropole gère, pour le compte des communes qui la composent, la distribution d'eau potable et l'épuration des eaux usées sur l'agglomération nancéienne pour 261 000 habitants sur 14 230 Ha.

La production d'eau potable :

La production d'eau potable de l'agglomération nancéienne est assurée par l'usine située sur le territoire de Vandœuvre-lès-Nancy qui est exploitée par la Société Nancéienne des Eaux dans le cadre d'un contrat d'exploitation pour la période 2016/2022.

Cette usine est constituée de deux files de traitement : la file 1 achevée en 1985 et la file 2 mise en service fin de l'année 2007 ; la capacité totale de production s'élève à 130.000 m³/j ; 90 000 m³/j bénéficiant d'un traitement final d'ultrafiltration, les 40 000 m³/j restants recevraient un traitement aux ultraviolets mais cette capacité n'est pas utilisée au regard des volumes consommés sur la Métropole.

La production d'eau potable s'élève à 16,48 millions de m³ en 2022, soit un niveau en diminution par rapport à 2021 (-1,7%).

La qualité de l'eau :

Le contrôle réglementaire de la qualité des eaux est assuré par l'Agence Régionale de Santé de Lorraine (ARS) qui réalise des analyses tout au long de l'année. De son côté, le Grand Nancy assure également un contrôle régulier de la qualité des eaux, dit autocontrôle. 1 849 prélèvements ont été réalisés durant l'année 2021, donnant lieu à plus de 60 000 paramètres analysés tant dans le cadre du contrôle réglementaire que l'auto contrôle.

Tout comme en 2021, il n'a pas été observé d'analyse non conforme sur le territoire du Grand Nancy en 2022, ce qui maintient donc le taux de conformité des prélèvements à 100 % en sortie de l'usine de production et sur le réseau de distribution.

La consommation d'eau :

En 2022, le nombre d'abonnés enregistrés à Essey-lès-Nancy s'élève à 2 789, pour une consommation de 485 251 m³ d'eau (+2,29% par rapport à 2021).

La gestion des réseaux :

Poursuivant son programme d'élimination de branchements en plomb, la Métropole du Grand Nancy a remplacé en 2022, 66 branchements de ce type ; il en subsiste 2 sur la commune.

Le parc incendie communautaire enregistre à Essey-lès-Nancy 92 poteaux et 5 bouches incendie.

Le volume facturé mis en distribution s'élève à 14 443 686 m³ en 2022. La tendance montre que la consommation d'eau sur le Grand Nancy s'est stabilisée depuis 2008 autour de 14,5 Mm³.

Ainsi le rendement du réseau est stabilisé depuis près de 8 ans autour de 85 % et pour 2022 à 88% soit 2% de plus que 2021.

L'épuration des eaux usées :

La station d'épuration de Maxéville a traité en 2022 un volume de 25,88M de m³. Le volume annuel épuré en 2022 sur la station diminue de façon notable de 14 % par rapport à 2021. Cette diminution s'explique par une pluviométrie nettement plus faible (-21 %) qui occasionne également une baisse importante des effluents urbains de la métropole et des trois communes de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey. Seul le volume des effluents industriels en provenance des Brasseries de Champigneulle augmente en 2022 (+13 %) en lien avec une augmentation de la production.

L'assainissement non collectif :

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), encore appelé assainissement autonome, a contrôlé en 2022 229 installations neuves ou existantes sur les 261 recensées, dont 7 contrôlées à Essey-lès-Nancy sur les 10 recensées. Le taux de conformité des installations contrôlées sur la métropole est de 80,51 %.

Les investissements sur la commune :

En 2022, les travaux de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable et de réhabilitation des collecteurs individuels ont porté sur le quartier Mouzimpré pour un montant global de 132 347 € HT.

Planification et projet :

Le Grand Nancy a élaboré en 2009 son schéma directeur d'alimentation en eau potable. Les projets à venir sont :

- La création d'une prise d'eau dans la rivière Meurthe
- Démolition et reconstruction du réservoir de Beauregard à Nancy
- Réhabilitation du réservoir CHU
- La réhabilitation du barrage de Méréville

Le prix de l'eau :

Le prix du mètre cube d'eau s'élève en 2023 à 3,8366 € TTC, prix en hausse de 5,02 % par rapport à 2022 (augmentation de la valeur du prix de l'eau du niveau de l'inflation d'octobre 2021 à octobre 2022).

PROPOSITION

Vu l'avis de la commission élargie « Urbanisme opérationnel et patrimoine » et « Transition écologique » du 25 octobre 2023, il est proposé au Conseil municipal d'émettre son avis sur le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable sur le Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'eau et d'assainissement.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 16 novembre 2023.

Pour extrait

Le secrétaire de séance,



Dominique GONCALVÈS



Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE ARRONDISSEMENT DE NANCY CANTON DE SAINT-MAX

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2023

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents : 23
- Nombre de votants : 28
- Convocation du Conseil municipal le : 3 novembre 2023
- Convocation distribuée le : 3 novembre 2023
- Affichage de la liste des délibérations le : 17 novembre 2023
- Affichage du procès-verbal le : 15 décembre 2023

PRÉSENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, M. ROSSIGNON, Adjoints.

- M. BRUNE, MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, M. HOFFER, MME MALARY, MME MENZRI, M. GONCALVÈS, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Gaëlle BARDOUL à M. Pascal LAURENT
- Mme Monika POYDENOT à M. Michel BREUILLE
- Mme Marjorie HOUSSIN à M. Gilles BOURGUIGNON
- M. Gilles SAPIRSTEIN à M. Gabriel HOFFER
- M. Jean-Louis KATZ à Mme Catherine CHOPIN-RENAULD

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- M. Dominique GONCALVÈS

Pour extrait

La secrétaire de séance,



Dominique GONCALVÈS



Le Maire,



Michel BREUILLE